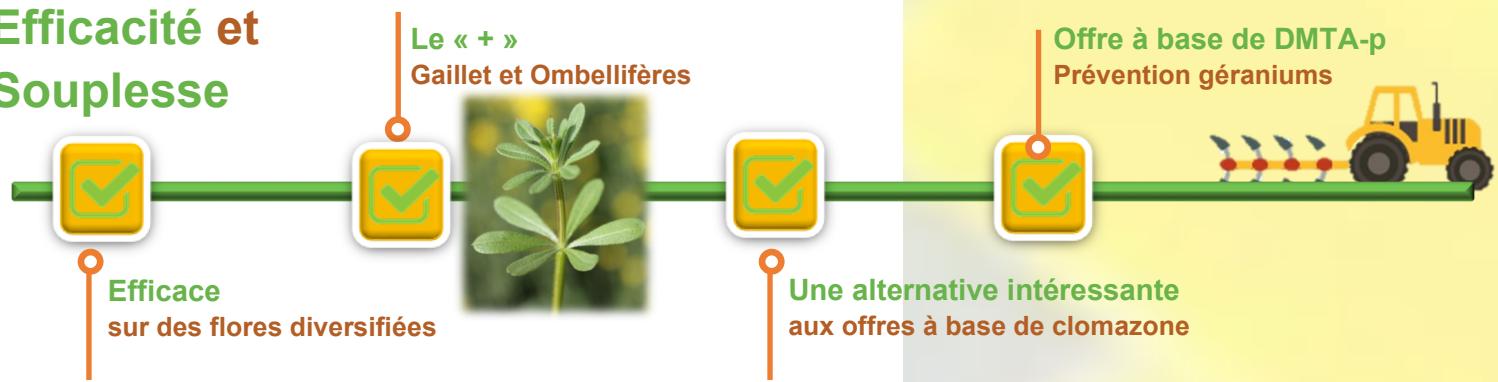
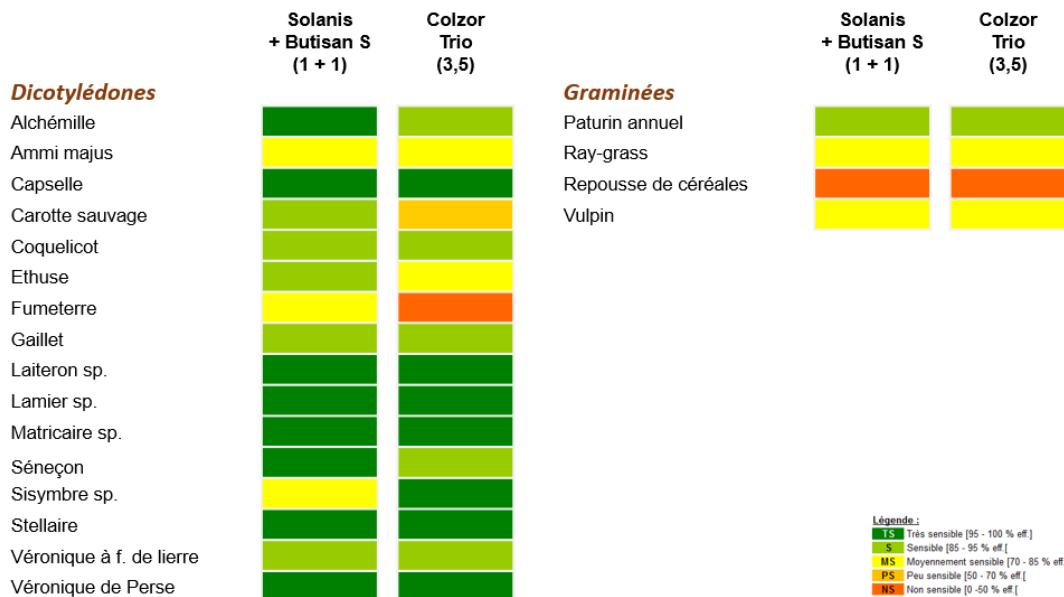
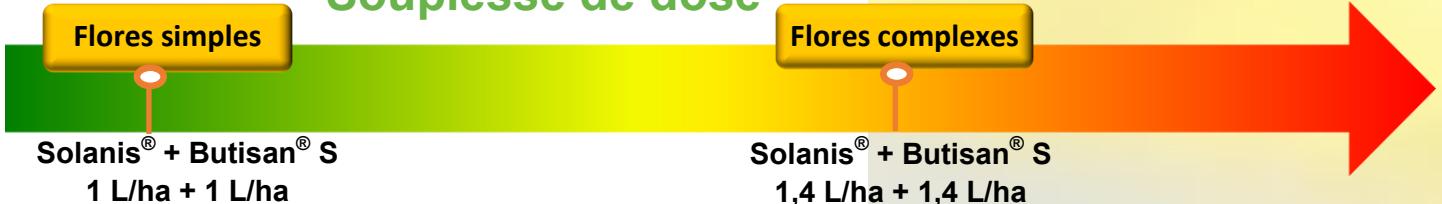


**BENEFICES**

- Efficacité sur un grand nombre d'adventices
- Souplesse d'utilisation en post-semis pré-levée ou post-levée précoce pour s'adapter à toutes les conditions

**Efficacité et
Souplesse****Champ d'action de SOLANIS® 1 L/ha + BUTISAN® S 1 L/ha****Souplesse de dose**

Très adaptable : selon l'attente technique et économique, sans concession sur les performances

SOUPLESSE DANS LES STADES D'APPLICATION

Solanis® + Butisan® S

OU

Solanis® + Butisan® S



Post-semis pré-levée ou post-levée précoce, le pack Solanis + Butisan S s'adapte à vos conditions !

Choisir le bon positionnement pour optimiser l'efficacité de son désherbage et éviter les impasses

Si les conditions le nécessitent (déficit hydrique, fortes précipitations à craindre dans 2-3 jours qui suivent le semis, sols très motteux ou caillouteux, terres filtrantes), le pack Solanis + Butisan S peut s'appliquer en post-levée précoce (stade rayonnant, 70% des colzas au stade cotylédons)



Dans tous les cas, ne pas dépasser la dose maximale de Solanis® (1,5 L/ha) + Butisan® S (1,5 L/ha)

QU'EST-CE QUE SOLANIS® + BUTISAN® S ?



	SOLANIS®	BUTISAN® S
AMM	N° 2170158	N° 8100291
Composition	333 g/L de dmtp-p + 167 g/L de quinmérac	500 g/L de métazachlore
Formulation	Suspo-Emulsion (SE)	Suspension Concentrée (SC)
Usages et doses autorisés	Colza d'hiver, navette, cameline, moutarde : 1,5 L/ha Entre les stades BBCH 00 et BBCH 18	Colza : 2 L/ha - autres usages : consulter l'étiquette
Classement	Mention d'avertissement : Attention H317 - H319 - H400 - H410	Mention d'avertissement : Attention H302 - H315 - H317 - H319 - H351 - H400 - H410
ZNT Aquatique	5 m	5 m
ZNT (plantes non cibles)	5 m	
Nombre maximum d'applications	1 application tous les 2 ans	Ne pas dépasser la dose de 1000 g de métazachlore/ha sur une période de 3 ans en 1 ou plusieurs applications
DAR	DAR F (BBCH 18)	100 j.
DRE	48 heures	48 heures
Autres aspects réglementaires	Pour protéger les eaux souterraines, suite à une application sur colza d'hiver, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du diméthénamide-P ou du quinmérac plus d'une année sur deux. Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer sur sol artificiellement drainé ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45%.	

CONTACTS UTILES

Pour plus d'informations techniques

BASF
France
Division
Agro

N°Azur 0 810 02 30 33
ou www.agro.bASF.fr

Colzor® Trio : Marque déposée Syngenta AMM N° 9800018—Danger—H304, H317, H319, H335, H336, H400, H410, SGH07, SGH08, SGH09.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr

® : marques déposées BASF - 05/2017

Réf CASTOR : 155COHE0617UEST

Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

BASF France S.A.S. - Division Agro-

21 chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY Cedex
Tél. 04 72 32 45 45 - www.agro.bASF.fr

Protection utilisateur lors préparation bouillie : gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**